

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 09/07/2024 - B2024/031460 - 2019 B 06355 - 853 556 405 - 47 INVEST

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations				200.00	200.00	100.00
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II				200.00	200.00	100.00
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés				362 639.64	362 639.64	100.00
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	4 445.34		4 445.34	4 657.08	211.74	4.55
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	4 445.34		4 445.34	367 296.72	362 851.38	98.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 445.34		4 445.34	367 496.72	363 051.38	98.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Certifié conforme

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000.00		1 000.00			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	4 823.21		3 220.92		1 602.29	49.75
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	585.34		1 602.29		1 016.95	63.47
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	4 408.55		3 823.21		585.34	15.31
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	8 853.89		371 319.93		362 466.04	97.62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	8 853.89		371 319.93		362 466.04	97.62
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 445.34		367 496.72		363 051.38	98.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 853.89 371 319.93

47 INVEST

40 B route DU PONT DE CHENE

69340 FRANCHEVILLE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	200		
TOTAL	200		
TOTAL GENERAL	200		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		200		
TOTAL		200		
TOTAL GENERAL		200		

47 INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
40 B route du Pont de Chêne
69340 FRANCHEVILLE

853 556 405 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2024

« DEUXIEME RESOLUTION »

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 585,34 euros de la manière suivante :

Origine

- *Résultat déficitaire de l'exercice : 585,34 euros.*

Affectation

- *Dotation en report à nouveau, soit (585,34) euros.*

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à (4.408,55) euros et le montant des réserves à 0 euro.

Capitaux propres

Le résultat de l'exercice ne permet pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité. »

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président
Sébastien GUILBAUD

